



# arbres infos

Association Ried Bruche pour le Respect de l'Environnement près de Strasbourg  
13 rue du Canal - 67203 Oberschaeffolsheim

TI Schiltigheim Vol XXV n°1329—CCP Strasbourg n°2712 12F

> Site internet: <http://arbres.ried.free.fr>  
> Nouveau site: <http://www.arbres.asso.fr>  
> courriel : <[arbresried.strg@orange.fr](mailto:arbresried.strg@orange.fr)>

N°40 -  
FEVRIER 2009

Ce numéro est distribué à l'ensemble de la population d'Achenheim, d'Oberschaeffolsheim et de Wolfisheim ainsi qu'à nos adhérents.

## Charte municipale de l'environnement

### Nos villages ne progressent pas à la même allure.

Il y a presque un an, ARBRES rendait publique sa charte municipale de l'environnement 2008, et demandait aux candidats à la Mairie de nos trois villages de se prononcer sur des engagements concrets (organisation, transports et aménagement du territoire, déchets et qualité de l'air, énergie, agriculture et biodiversité).

Où en sommes-nous en ce début d'année 2009? Nous avons rencontré nos maires à 3 reprises depuis leur élection. La périodicité d'une rencontre par trimestre est quasiment respectée.

Par contre, pour ce qui est de l'avancée concrète des engagements des uns et des autres, la situation est variable d'un village à l'autre, d'une équipe municipale à l'autre.

#### Une dynamique environnementale en marche à Wolfisheim.

Les visites à la Mairie de Wolfisheim permettent de se rendre compte du dynamisme environnemental de l'équipe en place. Dans la foulée de l'action déjà entamée sous la mandature précédente, M.Amiet et son adjoint à l'environnement, M.Saum, assistés du Directeur technique M.Haber ainsi que de la nouvelle Directrice des Services, Mme Maffiolini, semblent bien engagés dans des projets concrets précis et planifiés: pistes et bandes cyclables dès 2009-2010, jusqu'en 2014, demandes fermes aux instances compétentes de nouvelles lignes de transports en commun, aménagement du Fort Kléber avec zones réservées au biotope, nids d'hirondelles, économies sur l'éclairage public (les très esthétiques illuminations de Noël se sont faites dès 2008 avec des LED très économes). Le maire refuse également de densifier les constructions tant que de nouveaux moyens de transports ne seront créés. Nous ne partageons cependant pas les options de la commune sur la VLIO et le GCO.

Globalement, l'équipe de Wolfisheim est fermement engagée dans la réalisation concrète de projets environnementaux.



#### Région Les robinets / Énergie renouvelables Des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église



Plus de 200 panneaux photovoltaïques ont été posés sur le versant sud du toit de l'église Saint-Basile à Lauterbourg. (Photo: SVE)

La commune de Lauterbourg a décidé de profiter de la rénovation du toit de l'église de village pour faire installer 260 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur l'église. Un exemple d'investissement rentable dans le domaine des énergies renouvelables.

#### Oberschaeffolsheim: de bonnes intentions mais pas encore de projets concrets.

En décembre dernier, l'équipe municipale d'Oberschaeffolsheim nous a transmis sa charte environnementale. Il s'agit d'un texte de deux pages dont nous avons pu aborder la moitié lors de notre rencontre de janvier dernier. Nous avons été reçus par le Maire, M. Erb, son adjoint chargé de l'Environnement, M. Gruber, d'autres adjoints (MM.Schoettel, Stoeckel) ainsi que la secrétaire Mme André. Ce texte aborde les principaux points de notre charte. Après entretien avec le Maire et ses adjoints, nous regrettons cependant que ces nombreux points n'en soient qu'au stade de l'étude, confiée à des bureaux extérieurs, et que les décisions de réalisations ne seront prises au mieux que d'ici la fin 2009. Pour l'instant, il n'existe pas de projet de nouvelle piste cyclable en général et en ce qui concerne le CD 45, de tels aménagements ne sont envisagés que conjointement à la réalisation du COW.

Tournez SVP

Il est étonnant de constater que les études thermiques des bâtiments publics devront probablement être étalés sur deux ans pour des raisons budgétaires, ce qui laissent présager des délais encore plus longs quant à leur réalisation concrète. Saluons au passage l'octroi de subventions municipales ou communautaires pour l'installation de récupérateurs d'eau de pluie et de capteurs solaires

#### **Achenheim: jardin éducatif et nombreuses études.**

Pour son premier mandat, le nouveau Maire d'Achenheim, M.Fritz, assisté de son adjoint M.Guillon, s'est lancé dans une série d'études, de projets dont le plus concret et le plus abouti consiste en un jardin éducatif prévu pour la prochaine rentrée à l'école primaire. Les autres études en cours concernent le diagnostic énergétique des bâtiments publics, un plan éclairage, le démarrage des concertations dans le cadre de l'élaboration du PLU (anciennement POS). En matière de circulation routière, M.Fritz souhaite la sécurisation du CD 45 dans la traversée Est-Ouest du village. Il étudie également un plan de déplacements « doux » et sécurisés à l'intérieur du village. Enfin il a présenté au Conseil Général un projet pour dévier le trafic routier venant de Holtzheim (passant par la station d'épuration et par la Briquetterie Wienerberger). La décision du Département n'est pas encore connue.

En conclusion, nous constatons que nos élus situent leur action dans l'échéance de leur mandature de 6 ans. Sous peu, au cours de 2009 ou 2010, nos élus se retrouveront devant des choix concrets, dépassant parfois les budgets actuels prévus. Il leur faudra alors faire preuve de volontarisme pour des projets utiles à l'environnement et à nos enfants. Ces projets ont certes un coût, mais le développement durable justifie largement la recherche de financements supplémentaires (subventions, emprunts, voire fiscalité...). En fin de compte, nous jugerons nos élus sur des faits et non des projets. Nous osons espérer que les changements climatiques ne se produiront pas avant la réalisation concrète de ces belles intentions.

Nous n'avons pas la place ici pour nous lancer dans la description précise des projets des communes d'Achenheim, Oberschaeffolsheim et Wolfisheim. Nous laissons les équipes municipales réaliser elles-mêmes leur communication. Notre objectif consiste à faire des analyses et commentaires des mesures prises ou projetées, même si nous devons de temps à autre déplaire ou nous retrouver en porte à faux par rapport à la communication de nos élus. Nous sommes et resterons une association indépendante des personnages politiques locaux ainsi que des lobbies quels qu'ils soient

## ***Devenez protecteur du Hamster d'Alsace !***

Notre Hamster ! Notre Alsace ! Indissociables ! Les anciens s'en souviennent. Il est encore présent dans la tête de ceux qui ont connus les années soixante et l'extermination de notre bien nommé « Kornfarel ». Mais les temps changent et aujourd'hui le monde (du hamster, entre autres) a bien évolué. La polyculture a quasiment disparu au profit de la monoculture du maïs, de nouvelles routes et autoroutes lui ont barré le passage, restreignant son territoire. Ce petit animal, menacé d'extinction, est protégé par la loi comme l'Ours ou le Lynx. « Disparaître, c'est pour toujours », comme le dit si justement l'APELE (Association de Protection de l'Environnement de Lingolsheim et Environ).

L'APELE et ARBRES travaillent ensemble à la sauvegarde du hamster dans le cadre d'un groupe « Hamster » qui est ouvert à tout citoyen désireux de prendre plaisir à des loisirs épanouissants. Ainsi, si vous le souhaitez, vous pouvez participer au recensement de la population lors de grands rassemblements avec tous les organismes et associations. Au grand air, vous jalonnerez notre belle campagne de la plaine loessique d'Alsace. Vous pourrez acquérir des connaissances et être informé de toute l'actualité autour de sa sauvegarde (biologie, habitat, communication).



Participez à cette action avec le plaisir de contribuer à la sauvegarde du jovial animal que nos enfants et nos petits-enfants pourront encore observer dans les champs, un soir d'été au couché de soleil sur le « Rabbari, Hirschbari et Stiemmsbari », cotaux de nos 3 communes.

Nous contacter :

**par mail au [arbresried@orange.fr](mailto:arbresried@orange.fr), par courrier:  
ARBRES 13, rue du Canal  
67203 Oberschaeffolsheim.**

# Lingenheld Environnement : des boues au bois...

Nous avons tous pu constater la quasi-disparition des épisodes d'odeurs insupportables en provenance de la plate-forme de compostage des boues de station d'épuration Lingenheld Environnement. Soudaine amélioration technique ? Investissement dans des aménagements et procédés que nous réclamons depuis si longtemps ? Rien de tout cela. La réunion de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) dont font partie A.R.B.R.E.S. et Alsace Nature a éclairci le mystère. La société Lingenheld a tout simplement perdu l'essentiel du marché de retraitement et les boues des stations d'épuration Bas-Rhinoises partent se faire épandre et composter en Lorraine. Le tonnage recyclé en 2007 par le centre de traitement et de valorisation de déchets d'Oberschaeffolsheim est ainsi tombé de 11200 à 3200 tonnes et devrait rester à ce niveau pour l'instant. Selon M. Lingenheld, cette forte diminution des quantités stockées a en outre permis d'améliorer le processus, en particulier en ne retournant pas les boues de fraîche production. La surface de compostage a, quant à elle, été réduite de moitié et l'activité comprend à présent également la production de compost à base exclusive de déchets verts et de broyats de bois.

L'entreprise n'en a pas moins beaucoup de projets à court et moyen terme sur le site d'Oberschaeffolsheim. La forte réduction du tonnage de boues de station d'épuration traitées pourrait effectivement se pérenniser puisqu'une déchetterie et un centre de tri pour le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) devraient être créés sur l'ancienne zone de compostage. D'autre part, un important dépôt (500 000 m<sup>3</sup>) de matériaux inertes est prévu sur la zone de l'ancienne décharge d'ordures ménagères de la CUS, avec la promesse d'une couverture végétalisée et plantée d'arbres au fur et à mesure de l'avancement du remblaiement. Rappelons que cette ancienne décharge de la CUS est toujours sous contrôle, notamment à cause de résidus de tétrachloroéthylène. La société Lingenheld considère d'ailleurs que c'est grâce aux pompages qu'elle effectue que cette pollution ne s'étend pas. Parmi les projets à moyen terme, l'on trouve la création d'une centrale à béton, l'extension du bio-centre pour le traitement des terres polluées aux hydrocarbures, la création d'une zone de stockage de matériels et matériaux, le transfert de la plate-forme de concassage et recyclage de matériaux du BTP. Le projet qui semble motiver plus particulièrement M. Lingenheld est la création d'une filière de plaquettes de bois pour les chaufferies industrielles (capacité : 10 000 tonnes). Cette activité est sollicitée par le Conseil Général. Le processus de fabrication devrait impliquer simplement un broyage mécanique en forêt, puis le calibrage et le stockage sur le site pour séchage.

Tous ces projets impliqueront une restructuration du site, une extension vers le nord (permise par le plan d'occupation des sols actuel) et une extension vers le



sud (avec modification du plan local d'urbanisme) sur laquelle le maire d'Oberschaeffolsheim souhaite une plus ample réflexion. Une surface de hangar sur dallage béton de 2000 m<sup>2</sup> devra être créée pour le stockage des plaquettes de bois et de certains déchets BTP. Les nouvelles plates-formes devraient être étanches, avec récupération et analyse des eaux. Ces réalisations ne seront pas sans conséquences sur la circulation, même si l'on nous assure que seul le carrefour de Bellevue sera impacté, avec une augmentation de 10 à 15% du trafic de camions.

Le traitement et la valorisation des déchets ont évidemment leur place dans une démarche de développement durable mais souvenons-nous des errements passés de la société Lingenheld. Restons attentifs à ce que la création et l'extension de toutes ces activités se fassent dans le strict respect de l'environnement et de notre qualité de vie.



## Oberschaeffolsheim : Remembrement (ou non) suite à la déclaration d'utilité publique du COW ?

Suite à la déclaration d'utilité publique (DUP) du COW, la sous-commission foncière qui s'est réunie pour la n<sup>ième</sup> fois à Oberschaeffolsheim le 17 décembre 2008, devait définir les enjeux d'un aménagement des terres agricoles en tenant compte de l'environnement.

Il y était question :

- d'une part de fixer sommairement le classement des terres, en vue de l'attribution ultérieure d'une valeur en points à chaque parcelle en cas d'aménagement foncier (remembrement),
- et d'autre part de définir le périmètre de la zone à traiter (200 à 600 hectares).

En cas de refus d'un aménagement foncier total ou partiel du ban communal, l'expropriation des parcelles situées dans l'emprise du COW restera la seule issue.

### Classement des terres

L'ensemble des parcelles non bâties du ban communal d'Oberschaeffolsheim était soumis à un classement en 3 groupes selon des **critères de productivité** qui tiennent compte d'un rapport rendement/contraintes d'exploitation, et non de la valeur financière de la parcelle ni de sa distance au centre du bourg. Ce classement n'a pas posé de problèmes particuliers en cours de séance.

### Périmètre de l'aménagement foncier (remembrement)

La définition du périmètre à englober était d'une difficulté toute autre. Les enjeux sont multiples et portent à la fois sur les parcelles proches du bourg, ou jouxtant les zones artisanales ou industrielles, et celles qui présentent un intérêt environnemental tel que les zones humides du Ried ou des petits vergers. ARBRES est intervenu à ce sujet pour exclure ces zones du périmètre à aménager.

A l'issue de la séance animée par un responsable du cabinet de géomètre Carbiener, faute d'accord sur le périmètre du remembrement, les membres présents représentant le Conseil Général, la chasse, le bureau d'études, tous les agriculteurs et le milieu associatif environnemental, ont décidé de se réunir à nouveau le 17 février prochain. Nous suivons cette affaire attentivement.

## COW: *ne pas tomber dans le panneau!*



Comme nous l'expliquions déjà dans notre dernier numéro d'ARBRES INFOS en octobre 2008, nous ne souhaitons pas revenir sur la polémique avec le « comité » qui a décoré, entre Noël et Nouvel An, la commune d'Oberschaeffolsheim d'un certain nombre de panneaux au message ambigu...sur le tracé du COW. Rappelons simplement, comme l'a dit le conseiller général, M. LOBSTEIN, que **le tracé actuel est maintenu.**

De notre côté nous préférons agir pour l'avancement du dossier : ainsi nous avons délégué un membre du comité directeur d'ARBRES à chaque réunion de la Commission Foncière. Cette instance se réunit à un rythme soutenu à Oberschaeffolsheim et nous ne manquerons pas de vous donner le résultat final lors de la prochaine parution d'ARBRES INFOS. Nous avons par ailleurs demandé une réunion de suivi de projet au Conseil Général que nous devrions rencontrer courant mars. La procédure administrative est longue et souvent fastidieuse, mais il n'est pas en notre pouvoir de la raccourcir.

### Dernière minute:

Les opposants au COW viennent de distribuer un tract sur Oberschaeffolsheim. Rien de neuf sous le soleil! A part les habituelles critiques et contrevérités, aucune proposition constructive. Affligeant!



## Avec ARBRES, je participe à un meilleur environnement !

Nous désirons rester indépendants des pouvoirs politiques, des industriels ainsi que des spéculateurs immobiliers. Nous ne touchons aucune subvention. Ce bulletin, ainsi que toutes nos activités (publications, pancartes, frais, etc...) ne sont financés que par nos adhérents et donateurs. Cette information est diffusée par

**A.R.B.R.E.S. (ASSOCIATION RIED-BRUCHE POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT PRÈS DE STRASBOURG),**  
13 rue du Canal - 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM.

Nous avons besoin de votre soutien dans l'action et de votre soutien financier. Rejoignez ARBRES en nous versant au minimum la somme de 18 Euros pour l'année. Vous pouvez également nous faire parvenir un don du montant de votre choix. Cotisations et dons donnent droit à une réduction d'impôts de 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable (CGI Art 200), ARBRES étant une association d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel.

**Ainsi un don ou cotisation de 30€ ne vous coûte en réalité que 10€ environ alors que nous disposons bien de 30€ pour nos actions.**

### Adhésion - Don (rayer la mention inutile)

Nom et Prénom: ..... Adresse: .....

..... Date: ..... Signature: .....

Adresse courriel: .....

